

## Compte-rendu du conseil d'école élémentaire du 7 novembre 2008

Présents :

Pour les enseignants, Monsieur E. Toux, Directeur de l'école (CM1), M.C. Conan (CM2), S. Dantan (CP), S. Dauteuil (CE1), D. Dieu (CE2), C. Dusseaux (CE2), C. Girardeau (CP), N. Gonzalez (CP), M. Gorain (CE2), B. Greze (CE1), Mme Hebbrecht (intervenante en allemand), C. Jaeg (CM2), F. Kakou (CM2), A. Quéru (CM2), S. Tauzy (CP), Mme Toutet (intervenante en anglais) et Messieurs T. Hengesse (CM1), J. Trédan (CM2), Mr Jolivel (Education physique)  
Pour la Mairie, Madame Le Maire E. Wajsblat, M.P. Drain (3ème adjoint Enfance et Solidarité)  
Pour la DDEN : M.F. Harang  
Pour le RASED, Mme Magnier, maître G.  
Pour les parents d'élèves APE, Mesdames V. Gillette, Présidente, J. Colin, vice-présidente école maternelle, C. Fleury vice-présidente école élémentaire, D. Rivet, E. Doublet, N. Burke-Meurou, B. I. Jarry, V. Thouvenin, et messieurs P. Bourbotte, V. Mascle.

### **1. Secrétariat. Modalités d'approbation et de distribution du compte-rendu.**

Ce sont les parents d'élèves qui assurent le secrétariat de cette séance. La diffusion du CR est approuvée à l'unanimité comme suit : Affichage sur le panneau devant l'école, et mise en ligne sur sites internet APE et mairie.

### **2. Election des représentants de parents d'élèves. Résultats 2008. Perspectives.**

La participation aux élections de parents d'élèves a été de 25% cette année. On regrette un manque de participation, malgré la possibilité de vote par correspondance. Une réflexion est à mener par l'APE, pour l'année prochaine, afin d'encourager la motivation de vote (affichage municipal panneau électronique, actions dans les classes... ?).

### **3. Effectifs de l'école et projet d'agrandissement.**

La répartition des 328 élèves pour la rentrée 2008/2009 est la suivante :

- 2 CP (24 élèves) → Mme Girardeau // Mmes Gonzalez/Tauzy
- 3 CE1 (26 / 26 / 28 élèves) → Mme Dantan // Mme Dauteuil // Mme Greze
- 3 CE2 (23 élèves) → Mlle Dieu // Mme Dusseaux // Mme Gorain
- 2 CM1 (31 élèves) → Mme Conan et Mr Toux (directeur de l'école) // Mr Hengesse
- 3 CM2 (22 / 23 / 24 élèves) → Mmes Jaeg/Kakou // Mme Quéru // Mr Trédan

Soit une moyenne de 25,23 élèves par classe, ce qui est sous la norme nationale fixée de 25 à 27 élèves par classe pour une école de 12 à 13 classes.

Selon une volonté de l'équipe enseignante, il n'y a pas eu de double niveau cette année.

En ce qui concerne le projet d'agrandissement de l'école élémentaire : la dernière grande ouverture d'urbanisation est le parc de Galie, qui a eu pour conséquence de ne pas ajouter beaucoup d'élèves. Du fait de la politique municipale actuelle qui vise à ne pas ouvrir davantage l'urbanisation de la commune, la réflexion à mener vis-à-vis de l'école élémentaire porte plus sur une rénovation qu'un agrandissement. Le projet antérieur mené par la municipalité sortante n'est donc plus d'actualité. La mairie se tient à l'écoute des enseignants pour réfléchir aux meilleurs investissements, visant à doter l'école de meilleurs moyens pour enseigner. Parmi les besoins recensés en séance, sont évoqués : l'agrandissement du gymnase, la création d'une salle d'arts plastiques, le réaménagement de la cour de récréation (installation d'une structure de jeux sur le tapis vert, peinture au sol de la marelle...).

### **4. Moyens matériels de l'école ; exécution du budget 2008 ; préparation du budget prévisionnel 2009**

Les moyens mis à disposition pour les dépenses de fonctionnement et d'investissement sont jugés satisfaisants. L'investissement est prévu pour deux nouveaux tableaux numériques interactifs (TNI), ainsi que l'achat de magnétophones, mobiliers et lecteurs CD.

Vis-à-vis du projet de classe mobile informatique, les avis sont partagés (coût de fonctionnement important lié au rechargement des batteries, écran de taille réduite (13 pouces), risque de casse suite au déplacement des ordinateurs portables, problème de configuration de l'école qui pénalise certaines classes incapables de recevoir une connexion). La perspective est donc plutôt d'envisager un réaménagement de la salle informatique/ bibliothèque, dans le cas de doublement des postes. Ce travail est à réaliser en collaboration étroite avec les enseignants.

Il est prévu de remettre systématiquement à niveau le mobilier de 2 classes par an.

Le changement des rideaux est budgété.

Il est signalé que la propreté générale de l'école laisse à désirer. Peut-être plus par manque de temps pour le ménage que par manque de compétence du personnel. La mairie se charge d'étudier le cahier des charges en place pour la prestation ménage, afin de s'assurer qu'il est en conformité avec le travail à effectuer.

## **5. Les langues vivantes**

L'anglais est enseigné dans les classes de CE1, CE2, CM1, CM2, à la fois par Mme Conan, Mlle Dieu, Mme Dauteuil, Mr Hengesse et Mme Toutet. Il faut se réjouir de l'anglais en CE1, car conformément aux textes, il est écrit que la mise en place de l'anglais ou de l'allemand sur le cycle 2 n'est pas prioritaire tant qu'elle n'est pas gérée sur tout le cycle 3 (CE2/CM1/CM2), **sur l'ensemble du département**. Or c'est effectivement le cas sur le département, donc rien n'oblige à l'enseignement d'une langue en CE1.

L'allemand est enseigné par Mme Hebbrecht en CE2 et CM2 seulement, faute de trop peu d'enfants intéressés par l'Allemand.

Vis-à-vis de l'enseignement d'une langue au CP, la mairie propose d'envisager une sensibilisation sur une demi-année (à partir de fin janvier, début février), à raison d'1 heure par semaine à l'oral. Par rapport à la langue proposée, il faudra s'assurer de la continuité au-delà du CP (cas de l'allemand par exemple).

## **6. Projet d'école. Mise en place de l'aide personnalisée sur le temps du midi.**

Un nouveau projet d'école est proposé pour 2008-2011, encore en attente de l'acceptation officielle de l'éducation nationale. Il s'articule autour de :

- la priorité des orientations : exploiter les ressources proches de l'école (associations, conservatoire, espace culturel...).
- l'utilisation de l'informatique
- la maîtrise de la langue Française
- la culture humaniste, en partenariat avec le conservatoire municipal et la commune (visite du sénat, assemblée nationale, conseil général)
- l'aide personnalisée : à raison d'1 ou 2h par semaine sur le temps du midi, proposé à certains enfants, avec l'accord des parents
- du développement pratique (délégués de classe, Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). A ce titre, la mairie propose de recentrer le CMJ sur les classes de CM1/ CM2 en liaison avec l'école Pasteur, limité à 12 participants, avec un engagement d'un an et objectif de résultat probant. Les élèves de CM2 qui avaient été élus l'année dernière resteraient en surnombre des 12 participants. Une présentation du nouveau CMJ sera faite aux enseignants avant de le présenter aux élèves des CM1 / CM2.

Le projet d'école est approuvé en séance à l'unanimité.

## **7. Ateliers du midi. Cartes jeux.**

Il n'y a plus d'ateliers du midi actuellement (jeux, arts plastiques) à cause d'une différence de point de vue entre les enseignantes concernées par les ateliers et les représentants de la commune.

Le Conseil d'Ecole ne peut que constater (et regretter) cet état de fait.

Pour l'activité 'Lire et Faire Lire », le directeur n'a pu joindre Mme Vazzoler.

Nous essaierons d'insister auprès de l'association pour qu'une nouvelle personne soit trouvée et que cette activité reprenne.

Les cartes jeux ne sont pas remises en activité, compte tenu du manque de surveillants pour gérer les cartes et l'échange de matériel de jeux.

## **8. Utilisation des locaux hors temps scolaires**

Si l'on multiplie le nombre d'utilisateurs, il faut prévoir un coordinateur (rôle assuré aujourd'hui par Mr Jolivel pour le matériel de sport), afin de réduire les risques de détérioration du matériel. Le projet d'utilisation de la salle informatique hors temps scolaire est approuvé, sous couvert d'une convention qui précisera toutes les modalités.

## **9. Garderie**

Il serait souhaitable de séparer les enfants de maternelle de ceux de l'élémentaire. La mairie réfléchit à la possibilité de cette éventualité (localisation ?). Ce projet est à envisager surtout pour le soir, afin de privilégier le repos et le calme des petits, face à des effectifs de parfois 50 enfants.

## **10. Infirmerie**

Il faut repenser la répartition des locaux pour disposer d'une véritable infirmerie.

## **11. Règlement intérieur (actualisation)**

L'actualisation du règlement intérieur est en cours : droit à l'aide individualisé dans le cadre de la suppression des samedi matins, et des 60heures dues par les enseignants, remise à niveau des dates de congés.

## **12. Carnaval 2009**

Il est fixé le samedi matin du 21/03/2009. La mairie en assurera la logistique et la sécurité. Afin de considérer cet événement comme un projet thématique en lien avec le service d'action culturel de la commune, il est demandé aux enseignants de réfléchir à une éventuelle participation dans la préparation du thème proposé : le Pérou. Le thème peut-être reconsidéré si besoin. Une réponse est attendue le plus rapidement possible.

Le président,  
Directeur de l'école  
E. Toux

La secrétaire,  
Représentante de parents d'élèves  
Elue de l'APE  
I. Jarry